

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

En manière d'épilogue, qu'on nous permette de reproduire ci-après la lettre adressée à MM. les inspecteurs Gajany et Perriard par nos hôtes et amis du Valais :

HONORÉS ET CHERS MESSIEURS,

Vous voudrez bien nous laisser le plaisir de vous exprimer, par écrit, notre vive reconnaissance pour la réception gaie, aimable et cordiale que vous avez faite, et l'hospitalité généreuse réservée aux délégués valaisans qui ont pris part à votre charmante fête pédagogique du 28 juin, à Estavayer.

Nous sommes revenus enchantés, et votre Congrès nous laisse le plus inoubliable souvenir.

Avec vifs remerciements et salut cordial :

Ch. HAMMERSCHMITT.

P.-Jos. ROULLER.

E. NAVILLE.

BIBLIOGRAPHIES

I

Bibliographie de la Suisse romande. — La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande a décidé de publier à ses frais une *Bibliographie de la Suisse romande*, c'est-à-dire un catalogue de livres publiés dans la Suisse romande avant la fin de 1900 et encore en vente d'une manière courante à la date arrêtée du 31 décembre 1900.

M. A. Jullien, libraire, à Genève, s'est chargé du travail, et la Société des libraires de la Suisse romande prie instamment MM. les auteurs, imprimeurs et dépositaires, de même que les Sociétés savantes ou autres, les Administrations communales et cantonales qui n'auraient pas reçu les instructions relatives à cette publication, de les demander ou de s'annoncer le plus tôt possible au rédacteur du catalogue en question, qui les renseignera sur tous les points nécessaires.

L'insertion des titres sera entièrement gratuite.

Adresser toutes communications à M. A. Jullien, libraire, Genève.

II

Zur Würdigung der Herbert-Zillerschen Pædagogik von Kunz, Seminardirector. — Contentons-nous d'annoncer pour aujourd'hui cet important travail du savant directeur de l'École normale lucernoise. Le *Bulletin* en donnera une analyse complète un peu plus tard.

III

La Suisse universitaire, Genève, librairie Kündig. — Cette revue, dont les premiers pas paraissaient hésitants, a conquis une place marquée dans la presse suisse par les travaux importants et nombreux qu'elle publie. Des plumes autorisées ont donné, entre autres contributions, des comptes rendus des travaux pédagogiques, historiques et autres d'un grand intérêt.

IV

Organisation de l'enseignement antialcoolique dans les écoles primaires.
— On sait quel développement a pris, en Belgique, cette plaie sociale, connue sous le nom d'alcoolisme qui n'est, hélas ! que trop répandue chez nous ; mais la constatation du mal a suscité une résistance énergique. De toutes parts on cherche à réagir, surtout dans les écoles, par des conférences et par l'enseignement. La brochure que nous annonçons nous révèle les moyens que l'on prend pour lutter contre ce fléau de notre société moderne. R. H.



AVIS OFFICIELS

I

Les examens fédéraux des recrues commenceront, cette année, le 20 août.

Les cours de répétition devront, en conséquence, être organisés assez à temps pour être ouverts dans la *quinzaine* qui précède ces examens, conformément à l'art. 200 du règlement général.

Les instituteurs chargés de la tenue de ces cours sont avisés que les livrets-certificats utiles à Messieurs les experts, peuvent être exigés à l'occasion des examens ; ils devront conséquemment veiller à ce que :

1° Les noms, le lieu d'origine, le domicile et la date de la naissance de la recrue y soient correctement inscrits ;

2° Mention soit faite, le cas échéant, dans la colonne « observations », de toute infirmité corporelle ou intellectuelle du recruté ;

3° Les notes de mérite y soient inscrites pour ceux qui ont fréquenté une école de perfectionnement.

Les recrues doivent apporter leur livret sans enveloppe, pour le remettre à la première réquisition à Messieurs les experts.

II

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg renouvelle la recommandation adressée à Messieurs les instituteurs chargés des cours de perfectionnement d'adopter, pour leur enseignement, le manuel publié par MM. Perriard et Golaz, experts pédagogiques, intitulé : *Aux recrues suisses*, guide pratique pour la préparation aux examens des recrues.

III

Les instituteurs et institutrices de langue française, dont le brevet de capacité expire dans le courant de la présente année,